

AA190

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

558 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Connaître la RC et l'assurance des activités sportives

De l'assurance à la jurisprudence

## OBJECTIFS

- **Maîtriser** les risques de responsabilité civile encourus par les professionnels du monde sportif
- **Comprendre** l'assurance de ces risques
- **Actualiser** ses connaissances jurisprudentielles

## PROGRAMME

**REMARQUE :** Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus.  
Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

### PRÉAMBULE

L'organisateur d'activités physiques et sportives : fédérations, groupements, exploitants et fournisseurs

### A. RESPONSABILITÉS LIÉES À L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES

1. Responsabilité civile de l'organisateur et du sportif
2. Responsabilité de l'organisateur envers :
  - a) le public
  - b) les tiers
3. Éléments de responsabilité pénale liés à l'organisation d'activités sportives

### B. RESPONSABILITÉS DES PRATIQUANTS DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

1. Responsabilité civile du pratiquant
  - a) faute personnelle du pratiquant
  - b) fait de la chose affectant un autre sportif ou un tiers
2. Limites de sa responsabilité
  - a) acceptation des risques
  - b) causes exonératoires non spécifiques :
    - fait du tiers, de la victime et force majeure

### C. ASSURANCE DE CES RISQUES

## PUBLIC

- Souscripteurs et régleurs de sinistres responsabilité civile
- Gestionnaires de sinistres défense pénale et recours
- Gestionnaires de sinistres protection juridique

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
**AA041 - AA043**

## POINTS FORTS

Les participants étudient les responsabilités des différents acteurs du monde sportif (textes, jurisprudence) et leur assurance. Plus de vingt cas pratiques permettent d'échanger sur les différentes responsabilités.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

4 juin   
14 septembre 

Disponible en régions sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.